

12-11-09

Conseil d'Administration du 27 Novembre 2009

Note de séance

Point 1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009.

Point 2 – Budget

a. validation de la Décision Modificative Urgente (DMU) ;

Suite à la demande du Président du GIP auprès du Ministère en charge de l'Ecologie, une contribution supplémentaire de 80 000 € nous a été attribuée fin septembre pour notamment renforcer la communication du groupement. Mme le Contrôleur Général l'a validé en procédure spéciale, conformément aux textes en vigueur : il convient de régulariser cet accord en CA (**Annexe I**)

➔ **Il est proposé au CA d'approuver cette DMU : délibération CA09-11.01.**

b. Bilan 2008 et Budget Prévisionnel 2009 ;

Bilan 2009 : un bilan budgétaire au 1^{er} novembre sera présenté en séance.

Budget Prévisionnel 2010 : cf. note budgétaire en **Annexe II**, projet de BP2010 : EPRD détaillé en **Annexe III** et par enveloppes : **Annexe IV**.

A noter qu'au titre de la circulaire budgétaire du 31 août 2009 pour les opérateurs de l'Etat dont les GIP, le budget prévisionnel est dorénavant voté par « enveloppes »: fonctionnement, personnel et investissement.

➔ **Il est proposé au CA de voter le BP 2010 par enveloppes : délibération CA09-11.02.**

c – Ouverture de 2 CDD

Chargé d'études « mer » - L'importance du périmètre marin du futur parc et des enjeux qui s'y rattachent, ainsi que la multiplicité des usagers concernés, nécessitent un renforcement des compétences du GIP en terme de milieux marins.

Cette nécessité a été pointée par les deux rapporteurs du CNPN lors de leur venue à Marseille fin juillet 2009.

Il est proposé de recruter – sur CDD de 10 mois – un chargé d'étude visant à assister la chargée de mission mer du GIP, qui a d'ailleurs demandé son passage à temps partiel (80%).

➔ **Il est proposé au CA de voter l'ouverture d'un CDD de 10 mois : délibération CA09-11.03.**

Chargé d'études « sports de pleine nature » - La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports a proposé au GIP de financer 5 mois de CDD – auquel le GIP rajoute un mois de financement – pour dresser un inventaire complet des pratiques de sports de pleine nature au sein du futur cœur de parc. Cet inventaire le plus exhaustif possible sera d'une grande utilité au moment de la création de l'établissement public du parc.

➔ **Il est proposé au CA de voter l'ouverture d'un CDD de 6 mois : délibération CA09-11.04.**

Point 3 - Bilan 2009 et programme de travail 2010.

a- Les éléments principaux du bilan provisoire 2009

Projet de parc national – Suite à son approbation en Assemblée Générale Extraordinaire le 10 octobre 2008, l'avant-projet de création du Parc National a été transmis pour avis auprès de 213 acteurs locaux pour consultation du 15 novembre 2008 et au 19 janvier 2009.

80 contributions ont été reçues et transmises à l'Etat en plus du dossier d'avant-projet.

Le Conseil Interministériel des Parcs Nationaux (CIPN) a rendu un avis favorable assorti de recommandations.

Le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) avait pour sa part rendu un avis favorable le 11 décembre 2008.

Le dossier a été « pris en considération » par arrêté du Premier Ministre du 30 avril 2009 (JORF du 5 mai 2009) et la phase de concertation pour l'élaboration de la charte a démarré en avril 2009.

Mme Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, est venue témoigner du soutien de l'Etat et dialoguer avec élus et usagers le 27 juin.

Le CNPN a par ailleurs désigné deux rapporteurs pour accompagner le projet qui se sont rendus sur le site en juillet et ont rencontré les associations (nouvelle venue en décembre).

La Conseillère d'Etat chargée des parcs nationaux a également été rencontrée à plusieurs reprises.

Révision des statuts du GIP – Nouvelle convention : Pour mémoire, l'AG du 30 juin 2008 avait approuvé la nouvelle convention et voté l'adhésion de 9 nouveaux membres. La convention a été transmise à la signature de tous les membres en juillet 2008 et approuvée par arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône le 1^{er} avril 2009 (avis paru au JORF le 22 avril 2009).

Natura 2000

ZSC (Directive Habitat) : La rédaction du DocOb Tome 2 (plan d'actions) s'est achevée en février 2009.

ZPS de Vaufrèges (Directive Oiseaux) : le DocoB Tome 1 (Inventaire) a été finalisé en mars 2009 (convention avec le CEEP) ; la rédaction du Tome 2 sera terminée fin novembre 2009.

Coordination et animation de la gestion du « site classé » –

Cette mission « historique » du GIP, qui s'avère de plus en plus consommatrice en temps-agent, a consisté en de nombreuses actions, à savoir au 15/11/09 :

- animation du groupe de travail « propriétaires/gestionnaires publics », élargi aux communes de La Ciotat, Ceyreste et Roquefort s'est réuni 7 fois dont 5 en lien avec la concertation parc national ;
- production de 42 avis (en grande majorité à la DGCRE Marseille – A noter un changement de système d'instruction des dossiers encore en rodage...);
- production d'une quarantaine de réponses à des habitants ou usagers du « site classé » ;
- participation à de nombreuses réflexions et suivi (sentier du littoral, comités incendie du 22/23 juillet, infraction site classé, CoPil intégration paysagère des aménagements DFCI DREAL, Calanques Propres...).

Patrouilles saisonnières

Patrouilles Vertes

Du 1^{er} mai au 15 septembre, le nombre de personnes sensibilisées a été de 28 339 personnes informées contre 49750 en 2008. Ce chiffre est en baisse cette année pour 2 raisons :

- le nombre de patrouilleurs a été réduit pour des raisons budgétaires (14 en 2009 et 18 en 2008)
- les missions des patrouilleurs se sont diversifiées avec (1) la réalisation d'une étude de fréquentation pour laquelle les comptages et questionnaires ont pris une part importante du temps de travail des patrouilleurs ; (2) un travail d'information renforcé auprès des habitants.

Patrouilles Bleues

Du 1^{er} mai au 15 septembre, les 4 « patrouilleurs bleus » du GIP au sein du dispositif de la mairie de Marseille, ont sensibilisé les équipages de 734 bateaux, soit 2 340 personnes au cours de 47 sorties en mer (avec les journées de comptage, les patrouilleurs ont effectué 66 journées en mer), contre 3 709 en 2008.

Comme pour les patrouilles vertes, ce chiffre est en baisse cette année car les missions des patrouilleurs se sont diversifiées, notamment avec l'étude de fréquentation pour laquelle les comptages et questionnaires ont pris une part importante du temps de travail.

Communication et partenariats – La communication autour du projet de parc national a du être étoffée en 2009 notamment suite à la « prise en considération ». Cette étape a eu de multiples répercussions médiatiques. Le GIP est depuis très fortement sollicité (participation à de nombreuses réunions publiques, salons, conférences, séminaires...). Une lettre d'information spécifique sur le projet (« Objectif Parc national») est parue pendant l'été, le site internet a été entièrement rénové et se veut le plus complet possible, un supplément spécial de la Provence est paru en septembre. Les 10 ans du GIP donneront lieu du 30 novembre au 16 décembre à une exposition photo sur les parcs nationaux français en mairie du Vème secteur à Marseille.

Un partenariat a également été mis en place avec Maud Fontenoy et Hubert Falco qui ont bien voulu devenir « ambassadeurs » du projet de parc national.

Le départ de Valérie Diana, chargée de communication en octobre. Le poste sera de nouveau pourvu en fin d'année.

Etudes et stages :

En 2009 ont été lancées :

- des études de suivi de l'impact sur la faune et la flore des brûlages dirigés: résultats attendus en 2010 ;
 - une étude sur les populations de poisson en futur cœur de parc (GIS Posidonie) ;
 - une étude permettant d'évaluer les retombées directes et indirectes des espaces protégés, ainsi qu'une étude de la fréquentation (Elan Développement) ; résultats attendus en 2010.
 - Le GIP a passé une convention d'étude avec l'AGAM en 2009 pour travailler sur l'accessibilité des sites proposés en cœurs de PN et sur les interfaces ville nature : rendu attendu en 2010;
- 2 stages de Master II ont été encadrés par le GIP en 2009. Ces deux stages ont été poursuivis par deux vacations de 2 mois sur financement de l'Agence des Aires Marines Protégées :
- analyse statistique et valorisation des données de fréquentation maritime ;
 - état des lieux de la pêche en cœur de parc et valorisation de la campagne scientifique de connaissance des canyons au large de Marseille (agence des AMP).

Divers :

Audit comptable : un audit comptable a été réalisé mi 2009 par les services de la Trésorerie Générale. Un rapport d'audit auquel le GIP a répondu conclu favorablement sur le suivi comptable du groupement tout en pointant la nécessité de renforcer les contrôles internes.

Système de payes : Mi 2009, la saisie et le contrôle des payes des agents du GIP (logiciel « GIRAFE ») ont été intégralement basculés au GIP ce qui a généré un surplus important de travail du fait de la nécessaire formation à l'utilisation de ce logiciel et de sa mise en œuvre progressive en lien avec le service payes de la TG. Cette nouveauté implique également un suivi renforcé de la procédure en interne par l'équipe de direction (adjoint et directeur) en appui de l'assistante de direction.

b – Le programme de travail pour 2010

Le programme de travail 2010 sera majoritairement consacré à l'élaboration du dossier d'enquête publique pour la création du Parc National, puis à la finalisation du projet de charte et des éléments de réglementation du décret.

Ceci conduira nécessairement à un renforcement conséquent de la communication du GIP autour du projet.

En parallèle, le GIP poursuivra sa mission d'animation et de coordination de la gestion du site classé, ainsi que la finalisation de la démarche Natura 2000 et de la préparation de Natura 2000 en mer.

Projet de Parc National des Calanques – principales étapes en 2010

- **Finalisation de la concertation sur le projet de territoire**
Cette phase pourrait s'achever en janvier 2010 après près de 10 mois de concertation et donner lieu à un premier projet de charte qui pourrait être approuvé en AG en avril 2010.
- **Consultation**
La nouvelle consultation des 200 acteurs aurait lieu en mai et juin 2010.
- **Enquête publique**
L'enquête publique pourrait démarrer à l'été 2010.
- **Avis CNPN, CIPN...**

Cette année verra se renforcer les échanges avec le MEEDDM, le rapporteur du Conseil d'Etat et les rapporteurs désignés par le CNPN.

A noter que le projet de loi Grenelle II prévoit par un amendement du gouvernement de reporter la période (4 mois) pendant laquelle les communes peuvent adhérer à la charte après l'approbation de la charte par l'Etat et non avant comme c'est le cas actuellement au titre de la loi du 14 avril 2006.

Communication :

C'est un axe crucial à renforcer en 2010 avec 2 composantes :

- une **communication institutionnelle** auprès des acteurs du territoire, en articulation avec le programme de concertation ;
- une **communication plus grand public et multiforme** afin de faciliter l'appropriation du projet de parc, en vue de l'enquête publique.

Le suivi post-« prise en considération » du projet nécessite un renforcement de ces actions, en fonction notamment des résultats de la consultation à venir.

Il est notamment prévu d'augmenter la fréquence de la lettre d'information du GIP sur le projet, actualisation de la plaquette du GIP, une plus grande interactivité du site internet, un voyage de presse, édition d'un hors série Terre-Sauvage « Territoires Remarquables », poursuite du partenariat avec Maud Fontenoy et Hubert Falco « ambassadeurs du projet de parc national »...

Etudes complémentaires

- En 2010, au vu des résultats attendus en décembre 2009, il est proposé de poursuivre par une analyse plus fine des retombées économiques des espaces du parc national (diagnostic et perspectives).
- Il est prévu par ailleurs d'effectuer un recensement exhaustif des différentes pratiques sportives sur les sites (entreprises concernées, pratiquants...) grâce à des crédits de la Direction de Jeunesse et Sport (CDD de 6 mois).
- Une analyse juridique sur le devenir des personnels du GIP a été demandée au MEEDDM fin 2009 (résultat attendu en 2010).
- Par ailleurs une enquête d'opinion auprès de la population sur le projet de parc pourrait être envisagée mi 2010.

Pour mémoire (en cours) :

- poursuite du suivi de l'impact des brûlages dirigés sur le site classé calanques.

Natura 2000 : les 3 sous-DocOb Iles de Marseille, Calanques, Grand Caunet ainsi que les DocOB spécifiques « ZPS » directive oiseaux pourront être validés en CoPil début 2009.

Ces éléments sont conformes au Programme pluriannuel de travail 2008-2010 approuvé par le CA du 29 novembre 2007.

→ **Il est proposé au Conseil de voter ce programme 2010 : délibération CA09-11.05.**

Point 4 - Avis sur le renouvellement du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP).

Conformément aux statuts du GIP, le mandat des membres du CSP est arrivé à terme au même moment que le précédent CA, à savoir janvier 2009.

La nomination des nouveaux membres est du ressort du président du GIP sur proposition du Préfet des Bouches-du-Rhône après avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et du CA du GIP.

Le CSRPN s'est réuni le 27 octobre 2009 ; son avis, sur la base de la proposition du Préfet, sera transmis aux membres du CA dès réception au GIP pour délibération du CA.

→ : **délibération CA09-11.06.**

Point 5 - Avis sur les nouvelles demandes d'adhésion au GIP

Depuis les dernières adhésions entérinées en juin 2009, le GIP a reçu 20 nouvelles demandes (pointage au 01/11/09). Il s'agit toutes de « personnes morales de droit privé » (« associations », sachant que l'éligibilité à ce collégende la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône doit être expertisée.)

Procédure -

Selon ses statuts, le CA est compétent pour proposer les nouvelles adhésions au vote de l'Assemblée Générale (prochaine AG : 18 décembre 2009).

L'accueil de nouveaux membres nécessite la prise d'un avenant à la convention du GIP. Cet avenant doit être approuvé par l'AG (pas avant mi 2010 a priori), puis approuvé par arrêté pris et publié dans les mêmes conditions et formes que l'arrêté d'approbation de la convention après signature et délibérations le cas échéant de tous les membres... (soit d'expérience 6 mois supplémentaires... et donc pas avant fin 2010....).

Rappel des critères d'adhésion (extrait du Règlement Intérieur) :

« b. Pour les personnes morales de droit privé les cinq conditions cumulatives sont les suivantes :

1. le siège social doit être basé sur les communes faisant partie du périmètre d'étude ou à défaut que l'association présente un caractère d'utilité publique ou un agrément d'échelle départementale, régionale ou nationale,
2. l'objet prévu dans les statuts déposés en Préfecture doit avoir un lien direct et non contestable avec la protection du site du périmètre d'étude,
3. elles doivent avoir une existence légale depuis au moins 3 ans, la déclaration en préfecture faisant foi,
4. elles doivent justifier d'actions efficaces en faveur du développement durable sur le territoire terrestre et maritime du périmètre d'étude durant ces trois dernières années d'existence,
5. elles ne doivent pas avoir d'activités à but lucratif ou commercial.

Les CIQ peuvent être représentés par leur fédération lorsqu'elle existe. »

Un tableau en **Annexe V** présente la liste des candidats, la dernière colonne propose l'analyse du respect des 5 critères. Il est proposé au CA de délibérer sur les candidats dont la demande d'adhésion sera soumise au vote de l'AG.

➔ **délibération CA09-11.07.**

NB : les dossiers de candidatures sont consultables au GIP.

Point 6 - Point d'information sur le projet de parc national (concertation, plan du projet de charte, calendrier...).

Une présentation sera faite en séance.

Point 7 – Questions diverses

Le Directeur du GIP

Jean-Marie LAFOND

